



DEPPS | CONTRÔLE DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES PRIVÉS : LA DEPPS INTENSIFIE SES CONTRÔLES DANS LE DISTRICT D'ABIDJAN.

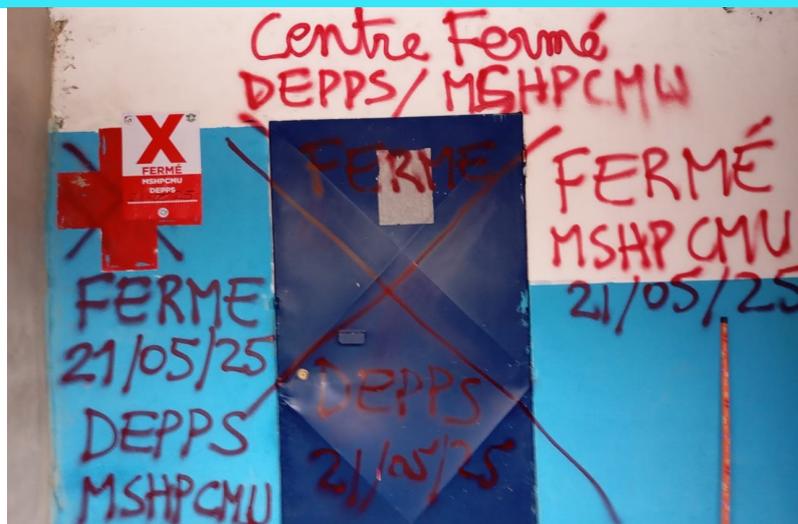
La Direction des Établissements Privés et des Professions Sanitaires (DEPPS), dirigée par le Dr BITTY Marie Josèphe, redouble d'efforts pour assainir le secteur privé de la santé en Côte d'Ivoire. L'opération « Zéro Cliniques Illégales » continue de donner des résultats importants, reflétant la volonté du gouvernement d'assurer à la population des soins de qualité.

Des contrôleurs de la DEPPS ont parcouru les régions sanitaires d'Abidjan 1 et 2 du 05 au 27 mai afin de contrôler la régularité administrative des hôpitaux privés. Parmi les 553 établissements visités, 259 ont été fermés et 124 ont été mis en demeure. Les raisons de fermeture sont diverses et comprennent des délits graves (absence d'autorisation d'exercice, présence de personnel non qualifié, locaux inadaptés et inadaptés aux activités de soins, gestion inadéquate des déchets sanitaires). Cependant l'opération a aussi permis de mettre en évidence les efforts de conformité de certains établissements. Sur l'ensemble des audits, 170 établissements ont été autorisés à travailler. Parmi ceux-ci, 55 ont été spécialement félicités pour leur exemplaire conformité, y compris la détention d'arrêtés d'ouverture et d'exploitation, des locaux propres et adaptés aux soins, la présence de personnel qualifié. Des résultats satisfaisants qui valident les actions du gouvernement en matière de sensibilisation.

OPERATION ZERO
CLINIQUE ILLEGALE
D'ICI 2025
CAMPAGNE DE REGULARISATION
ADMINISTRATIVE
des établissements sanitaires privés

pour des établissements de qualité engagés »

Logos: DEPPS, HOP SANTE, GLOBAL FINANCING FACILITY, LA BANQUE MONDIALE



Cette opération vise à assainir le secteur sanitaire privé, protéger les populations et cartographier tous les établissements sanitaires privés du pays, dans le cadre d'une politique nationale pilotée par la DEPPS sous la direction de Dr Marie-Josèphe BITTY. Des contrôles similaires ont déjà conduit à la fermeture de plusieurs "cliniques" illégales sur l'étendue du territoire national, dans les mois précédents.

Dr BITTY Marie Josèphe a réitéré l'engagement de ses services à assurer à la population ivoirienne des soins de qualité, dispensés par un système privé de santé conforme aux normes. Elle a lancé un appel aux promoteurs des établissements non-conformes de se rapprocher des services de la direction, pour régulariser leur situation afin d'éviter les sanctions et de contribuer à l'amélioration générale de l'offre de soins en Côte d'Ivoire.





MSHPCMU | ATELIER D'ÉVALUATION DE LA MATURITÉ EIS - CÔTE D'IVOIRE

Le SEEN hôtel Abidjan Plateau accueille du 10 au 13 juin 2025, l'atelier d'évaluation de la maturité de l'Échange d'Information Sanitaire (EIS).

Organisé par Le CDC Afrique, cet atelier vise principalement à évaluer le niveau actuel de l'éducation à la santé en Côte d'Ivoire.

En effet, le CDC Afrique a élaboré et lancé les lignes directrices et normes de l'Union africaine (UA) pour l'échange d'informations sanitaires (EIS) afin d'aider les États membres de l'UA à élaborer et à mettre en œuvre l'EIS.

Ces lignes directrices et normes ont été validées par les 55 États membres et ont été officiellement lancées en mars 2023 à Nairobi, au Kenya. Dans le cadre de son engagement continu à aider les États membres à renforcer leurs capacités d'information sanitaire, Africa CDC a initié une communication avec le ministère de la Santé de Côte d'Ivoire pour fournir une assistance à la mise en œuvre des lignes directrices et des normes de l'UA en matière d'information sanitaire.

C'est donc conformément à cet engagement, que Africa CDC a organisé un atelier de cinq jours pour évaluer la situation de l'échange d'informations sanitaires (EIS) en Côte d'Ivoire et élaborer une stratégie quinquennale visant à améliorer l'EIS dans le pays.

Les résultats de l'atelier devront permettre d'identifier la situation de l'éducation à la santé en Côte d'Ivoire et d'élaborer une ébauche de stratégie quinquennale pour sa mise en œuvre.





Ce samedi 14 juin s'est tenue à la Direction des Etablissements Privés et des Professions Sanitaires (DEPPS), l'Assemblée Générale Constitutive de la Fédération des Etablissements Sanitaires et Sociaux Privés Confessionnels Ivoiriens (FESSPCI). A cette AG constitutive, la présidence a été assurée par Monsieur DOMAN Assi Didier qui représentait Madame le Directeur de la DEPPS, le Dr Marie-Josèphe BITTY, empêchée.

DEPPS | ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE DE LA FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET SOCIAUX PRIVÉS CONFESIONNELS IVOIRIENS

